

N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LANORAIE

PROCÈS-VERBAL de la séance EXTRAORDINAIRE des membres du conseil de la Municipalité de Lanoraie
tenue au 57, rue Laroche, lundi 3 août 2026 à 19 h 00.

Sont présents : mesdames Lyne Clermont, Céline Robillard, Marie-Ève Mondor, Lucie Ouellet, conseillères,
messieurs, François Boisjoly, Marco Boudreault, conseillers, sous la présidence de monsieur André
Villeneuve, maire.

Assiste également à la séance, monsieur Marc-André Maheu, directeur général et greffier-trésorier, à titre
de secrétaire de la séance et M. Mathieu Robillard, directeur-général adjoint et greffier adjoint.

AVIS DE CONVOCATION ET CERTIFICAT

*Le directeur général et greffier-trésorier fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant
que l'avis a été transmis à tous les membres du conseil.*

2026-08-318

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Marco Boudreault
ET RÉSOLU

Que la séance soit ouverte à 19 h 01.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présent

2026-08-319

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Clermont
APPUYÉ PAR la conseillère Céline Robillard
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Amendement de la résolution 2026-07-297 pour reporter au 8 septembre 2026 la date de la consultation
publique initialement prévue le 11 août dans le cadre du projet d'adoption du projet de règlement 257-3-
2026 modifiant le plan d'urbanisme 257-90 afin d'y ajouter une section sur le transport actif.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présent

2026-08-320

AMENDEMENT DE LA RÉSOLUTION 2026-07-297

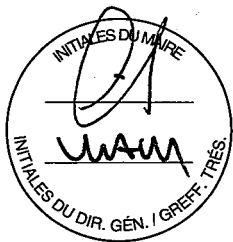
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lucie Ouellet
APPUYÉ PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

D'amender la résolution 2026-07-297 pour reporter au 8 septembre 2026 la date de la consultation
publique initialement prévue le 11 août 2026 dans le cadre du projet d'adoption du projet de règlement
257-3-2026 modifiant le plan d'urbanisme 257-90 afin d'y ajouter une section sur le transport actif.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présent

PÉRIODE DE QUESTIONS : AUCUNE QUESTION



N° de résolution
ou annotation

2026-08-321

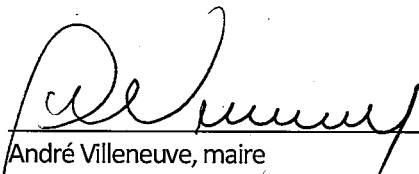
LEVÉE DE LA SÉANCE

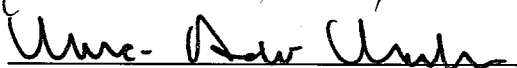
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR Marco Boudreault
ET RÉSOLU

Que la séance soit levée à 19 h 04.

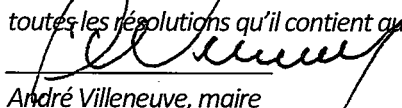
Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.


André Villeneuve, maire


Marc-André Maheu, directeur général et greffier-trésorier

Je, André Villeneuve, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


André Villeneuve, maire